

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SCIENCES - TECHNOLOGIES - SANTE					M2
Mention :	ENVIRONNEMENT-TERRE-EVOLUTION					
Spécialité :	BIOLOGIE DES ORGANISMES ET DES POPULATIONS					
Volume horaire étudiant :	53 h	85 h	42 h	h	Semestre 4	180 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Frank CEZILLY Professeur ☎ 03.80.39.90.29 frank.cezilly@u-bourgogne.fr François-Xavier DECHAUME-MONCHARMONT Maître de Conférence fx.dechaume@u-bourgogne.fr	Agnès FABRE ☎ 03.80.39.63.50 secretariat.etec@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : UFR Sciences de la Vie et de la Terre	

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

L'objectif de la formation est de dispenser un enseignement théorique et pratique dans les domaines de l'Ecologie, de la Biologie Evolutive, de la Biométrie, des Sciences de l'Environnement et de l'Agroenvironnement, assurant une formation de qualité pour les étudiants désireux de s'engager par la suite soit dans une filière longue (M2R+ Thèse) axée vers la recherche, soit vers les métiers de l'environnement à partir d'une filière courte (M2P). La formation permet également aux étudiants de postuler aux concours d'entrée sur dossier à certaines écoles d'ingénieurs et écoles supérieures d'agronomie, et à diverses activités dans le domaine de l'environnement (musées, centres d'initiation à la nature et à l'environnement, etc.).

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le M2 BOP prépare aux métiers de la recherche et du développement dans différents secteurs:

Secteur de la recherche institutionnelle. Le Master BOP ouvre sur une formation en Biologie des Populations et Evolution qui permet à court terme de postuler à des emplois d'enseignants-chercheurs de l'Université, du MNHN et des grandes écoles agronomique. L'autre débouché concerne les chercheurs des grands EPST (CNRS, INRA, IRD, CIRAD, CEMAGREF) et organismes publics (ONF, ONCFS, ONEMA, PNR).

Institut Techniques. L'évolution de l'agriculture vers des pratiques de protection intégrée, vers une meilleure prise en compte de la durabilité et des territoires va générer une demande d'experts à l'interface de la recherche, du réglementaire et du développement.

ONG. La formation dispensée permet aux candidats de postuler à certains emplois de chargé de mission dans des ONG directement concernées par la protection de l'environnement et la gestion de la biodiversité (UICN, WWF ...).

Modalités d'accès à l'année de formation :

Pour les étudiants du M1BOP de l'université de Bourgogne :

Avoir validé les 60 crédits ECTS du M1BOP et sous réserve d'avoir trouvé un lieu d'accueil pour le stage de M2.

Pour les étudiants hors du M1BOP de l'université de Bourgogne :

Sur dossier. Une commission de recrutement se prononce sur l'admission en deuxième année de master au vu de la réussite antérieure de l'étudiant, de son projet de formation et compte tenu des capacités d'accueil dans les spécialités concernées.

Pièces à joindre au dossier :

- justificatif de la validation d'un niveau master 1
- copie des relevés de notes
- CV
- lettre de motivation

Renseignements administratifs :

Master BOP
Université de Bourgogne
UMR CNRS 5561 Biogéosciences
6 bd Gabriel
21000 DIJON

Les étudiants étrangers qui n'auraient obtenu aucun diplôme français requis dans le domaine précité, doivent impérativement déposer un dossier de candidature auprès du service des Relations Internationales (voir rubrique « international » du site, puis « venir à l'ub » et « à titre individuel »), même s'ils sont en cours de formation dans le supérieur en France au moment du dépôt de dossier. Ce dossier est évalué par une commission pédagogique, en fonction de leur projet universitaire et professionnel, de leur maîtrise de la langue française et de l'adéquation de leurs diplômes avec la formation envisagée.

Les étudiants de nationalité française disposant des diplômes requis ou équivalents, mais obtenus à l'étranger doivent constituer un dossier de validation d'acquis (à retirer à la scolarité centrale ou à la scolarité de l'UFR SVTE). Leur candidature sera étudiée en fonction de leur projet universitaire et professionnel, de leur maîtrise de la langue française, et de l'adéquation de leurs diplômes avec le niveau et la formation qu'ils souhaitent intégrer.

Organisation et descriptif des études :

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Parcours Ecologie Comportementale et Conservation		20	15	20	55	10	CT CC	4	2	6
TOTAL UE 7		20	15	20	55	10		4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

ou

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Parcours Biodiversité végétale et microbienne 3		20	15	20	55	10	CT CC	4	2	6
TOTAL UE 7		20	15	20	55	10		4	2	6

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Ethique, déontologie et histoire des sciences	20	10	0	30	4	CT	3		3
	Biométrie	8	0	12	20	4	CT	3		3
	Anglais : préparation à la rédaction d'articles et à la présentation d'exposés oraux en anglais	0	10	0	10	0				
	Système d'information géographique	5	0	10	15	0				
TOTAL UE 8		33	20	22	75	8		6		6

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Option	1 option à choix parmi :									
	Gestion de projet et réglementation	0	50	0	50	6	CT	4		4
	Techniques d'analyse en comportement animal	0	50	0	50	6	CT	4		4
	Méthodes d'étude de la végétation et des communautés microbiennes	0	50	0	50	6	CT	4		4
TOTAL UE 9		0	50	0	50	6		4		4

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Rapport bibliographique						6	CT	4		4
TOTAL UE 10						6		4		4

TOTAL S3	53	85	42	180	30					20
-----------------	-----------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

SEMESTRE 4

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Mémoire					18				12
	Soutenance					12				8
TOTAL UE						30				20

TOTAL S4						30				20
-----------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	--	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.